

Fuites aux examens : les directeurs crient grâce

ÉCOLE Les mesures visant à empêcher les fuites aux épreuves externes (CEB, CEID...) mettent la pression sur les chefs d'école

En juin, des épreuves externes ont fuité sur les réseaux sociaux, entraînant l'annulation d'une série de tests – le CESS de 6^e secondaire et certains volets du CEID de 2^e secondaire.

Qui a organisé ces fuites ? On ne le saura sans doute jamais. Des imprudences ont été détectées, sans plus. Les épreuves sont mises au point au ministère. On devine qu'elles ont été éventées entre la sortie de l'imprimerie et le dépôt des documents dans les écoles.

La ministre de l'Éducation Joëlle Milquet (CDH) a pris des mesures devant colmater les brèches. Elles cabrent les directeurs, singulièrement ceux du fondamental – à la différence du secondaire, ils sont souvent seuls et ne disposent pas d'une administration.

Les directeurs du primaire doivent organiser la passation du CEB de 6^e primaire – soit une batterie de quatre examens étalés sur une semaine. Jusqu'ici, le chef d'école allait chercher l'ensemble des épreuves, chez son inspecteur, trois ou quatre jours avant le début des tests.

Désormais, il devra prendre livraison

des épreuves le matin de l'examen ; aussi, au lieu de se faire livrer l'ensemble des épreuves de la semaine, il ne pourra enlever que les épreuves du jour.

Soit quatre déplacements au lieu d'un.

La ministre a reçu un courrier signé par les directeurs du primaire catholique, les directeurs du primaire de la Communauté (Adef) et l'association interréseaux des directeurs (Aide).

Pour eux, les mesures ministérielles « ne tiennent pas compte de la vie privée des directeurs avant les périodes scolaires ou de leur organisation de transport vers les lieux de travail ».

« Certains se déplacent en train ou à vélo, dit Stéphane Vreux (directeurs du catholique). Comment feront-ils ? »

Les directeurs ajoutent que bien des écoles sont éclatées sur plusieurs sites, « parfois distants de dizaines de kilomètres », ce qui multipliera les trajets.

Matériellement impossible

Ils notent que, en cas de fuite, un test alternatif sera communiqué aux écoles par courriel – à charge, pour elles, de

l'imprimer. Pour beaucoup d'établissements, sous-équipés, ceci est matériellement impensable (et quid, aussi, des épreuves adaptées comme celles en braille pour les malvoyants ?)

Les directeurs ont été reçus au cabinet.

Micro-concession : au lieu d'une livraison matinale, les tests seraient retirés à l'inspection la veille, vers 16 h. Pour les directeurs, ceci ne change rien au problème des quatre déplacements au lieu d'un. Excédés, ils demandent que le ministère se charge de livrer lui-même les épreuves dans les écoles.

Les doléances directoriales sont appuyées par les syndicats. « Nous soutenons l'idée des épreuves externes, dit Eugène Ernst (CSC). Mais qu'on se donne les moyens de les organiser, sans mettre la pression sur le personnel. »

Au cabinet, on dit : message reçu. Et l'on cherche une solution qui fasse « l'équilibre entre le confort des directeurs et la nécessité de protéger la confidentialité des examens ». ■

PIERRE BOUILLON